MAIRIE DE SOPPE-LE-BAS
1 rue de Guewenheim
68780 SOPPE-LE-BAS

Téléphone : 03 89 26 90 68
Mail : mairie@soppe-le-bas.fr
Internet : www.soppe-le-bas.fr
Facebook : commune de Soppe le Bas

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
Lundi : de 17h00 à 19h00
Mercredi : de 08h30 à 11h30
Vendredi : de 10h00 à 12h00
Permanence **du maire et des adjoints sur rendez-vous**

Dépôt légal : 16 mars 2023
Directeur de publication : Jean-Julien WEISS
Responsable communication : Brigitte WALTER
Imprimé par : Doller Graphiques
Ne pas jeter sur la voie publique

Soppe au fil de l'info n°10 !

"Aucun hiver ne dure éternellement, aucun printemps ne manque son arrivée"

Hab Borland

Rappel déchèterie mobile
La déchèterie mobile stationnera à Soppe-le-Bas sur le parking de l'ancienne mairie,
le mardi 25 avril de 16h00 à 19h00 et le lundi 10 juillet de 12h00 à15h00.

Les vœux du maire !

Vendredi 13 janvier nous avons assisté à une très belle cérémonie des vœux en présence de Christophe Beltzung Président de la Communauté des Communes du Vallon du Soultzbach, des maires des communes voisines, ainsi qu'un public venu nombreux.
Lors de son discours, Jean-Julien WEISS a évoqué les différentes actions menées en 2021 et 2022 en matière de voirie et de bâtiments et a présenté les projets de la municipalité en matière de sécurité du village ainsi que de lutte contre les inondations.
Les associations ont été mises à l'honneur pour leur travail effectué tout au long de l'année.
Le verre de l'amitié a clôturé la soirée.

Départ en retraite de Joseph JENN !

« Pour chaque fin il y a toujours un nouveau départ »
Antoine de Saint-Exupéry
Beaucoup d'émotion dans la grande salle du Conseil de la mairie de Soppe-le-Bas, le mardi 28 février lors de la cérémonie de départ à la retraite de « Seppi ».
Hé oui ! Clap de fin de vie professionnelle pour notre ouvrier intercommunal que l'on ne verra plus sillonner les rues de nos villages, le taille-haie, ciseaux, tondeuse, pelle ou pioche à la main.
Véritable mémoire des coins et recoins de notre commune, il nous manquera c'est certain !
Nous le remercions pour le travail exemplaire effectué pendant 26 années et lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite avec son épouse Simone.
Et si par hasard, Seppi, tu te prenais à rêver de ciseaux, tondeuse, pelle, pioche ou taille-haie, tu connais le chemin… il faut toujours essayer de réaliser ses rêves.

BW

Zoom sur les travaux de l'église !

Les travaux avancent bien, la pose du cuivre du clocher et la mise en place de la nouvelle horloge ont été réalisées mi-février. La chape a été coulée mi-janvier, le carrelage sera posé dans les prochaines semaines.

TRAVAUX DU CLOCHER TERMINÉS

AVANT

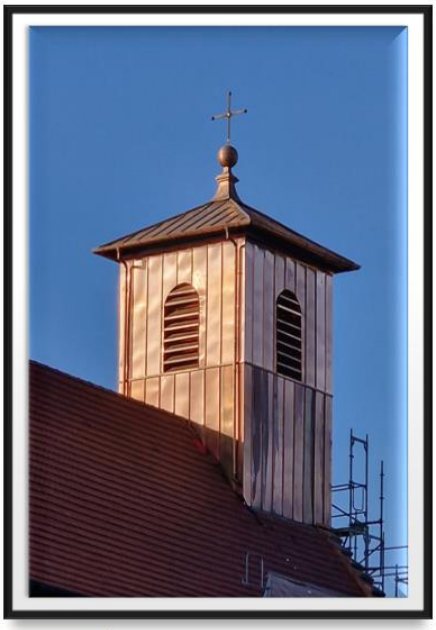

APRÈS

CHAPE COULÉE MI-JANVIER

AVANT LA POSE DU CARRELAGE

BW

Nouveauté dans notre village !

PopLine
GRAPHISME & CRÉATIONS

crée ses propres designs originaux à imprimer sur objets divers ou textiles tels que tee-shirts, serviettes de bain, posters et bien d'autres.

Tous les designs sont modifiables tant au niveau des textes, des couleurs que de la composition.

Envie de quelque chose de personnalisé? PopLine réalise aussi les designs que VOUS imaginez.

Elle vous propose également ses services à la conception et réalisation de vos supports de communication (flyers, affiches, logos, banderoles, roll up etc...)

Et pour bien faire, les impressions sont réalisées par une entreprise locale.

C'est du pur ALSACE !

N'hésitez pas à aller voir sa page Facebook et suivez-là, sa petite souris ne manque pas d'idées et vous présentera bientôt de bien belles surprises...

Facebook : PopLine Mail : lichtinsophie@gmail.com
Tél : 06 87 06 27 67

BW

RAPPEL -BIODÉCHETS - RAPPEL

Les bacs de biodéchets sont accessibles ***avec votre badge*** **SMICTOM** qui vous permet par ailleurs d'accéder à la déchèterie fixe et mobile.

Le lecteur de badge est, quant à lui, situé à côté du couvercle sur votre droite.

Dans notre village les points de collecte sont situés :

- sur le parking de la mairie
- au niveau de l'arrêt de bus : rue Principale / rue de Bretten

Pour ceux qui n'auraient pas encore de badges, vous pouvez le commander sur le site :

www.ccvosgesdusud.fr ou alors par téléphone au 03 84 54 70 80 ou en se rendant directement sur place au **SMICTOM** : 40B avenue Jean Moulin à **90110 ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU**.

Lorsque le bac de biodéchets est plein, le couvercle se **verrouille automatiquement** !

Pas la peine d'insister, il faut alors utiliser un autre bac de collecte à proximité ou dans une autre zone de dépôt.

Comme sur la photo ci-contre, si l'énergie déployée au tri de la majorité des habitants se trouve en partie anéantie par des incivilités de ce genre, il faudra probablement mettre en place de la vidéosurveillance.

Les contribuables apprécieront !

N'utilisez pas d'autres contenants que le sachet kraft fourni !
Celui-ci est d'un format compatible avec la trappe dépose du bac de biodéchets et réalisé dans un matériau compostable.
Utilisez les sachets selon vos besoins.

BW

La Chronique de la vie des gens !

« Pas de chronique dans ce numéro.
J'ai eu un courrier dans ma boîte aux lettres d'une personne qui s'intéresse à la généalogie, mais qui n'a pas laissé ses coordonnées. Elle n'a pas compris le terme *ackerer* : comme *acker* est le champ, *ackerer* est celui qui cultive le champ, donc un cultivateur.

Je signale que je réponds volontiers à toute question concernant l'histoire du village et la généalogie des familles de Soppe-le-Bas. »

André Deyber

Information de la Chorale « Pièces Rapportées » !

La chorale des « Pièces Rapportées » de Lutterbach, dirigée par Christophe Althuser, vous propose de passer un moment musical et convivial lors de son concert qui aura lieu le

vendredi 9 juin 2023 à 20h30

dans la salle communale, rue du Lauragais à Soppe-le-Bas.

Le répertoire est surtout constitué de chansons françaises allant de Charles Aznavour à Renaud, en passant par Michel Fugain, Véronique Sanson ou Jane Birkin, mais aussi d'autres venues d'Afrique ou d'Ukraine. Venez écouter et chanter avec nous ce répertoire éclectique.
Entrée libre. Plateau.

BW

Comité des fêtes !

"En pleine ébullition pour vous présenter un programme au top"

SL

Section citoyenne de Flore et Loisirs

Animation Bûcher 24 juin

La section citoyenne de Flore et Loisirs vous invite à une soirée festive autour du traditionnel bûcher, dans une ambiance estivale. Venez danser, boire un verre et vous restaurer entre amis et voisins.
Venez nombreux le samedi 24 juin à partir de 18 h derrière l'école, rue du Lauragais.

Section peinture

La saison se poursuit jusqu'au 26 juin 2023.
Deux options s'offrent à vous :

- forfait journée de 09h30 à 17h00 pour 20€
- forfait demi-journée de 14h00 à 17h00 pour 10€

Vous êtes tenté ?
Contactez Michèle LUPORI, responsable de la section peinture au 06 06 40 32 14.

BW

Section Histoire et Patrimoine de Flore et Loisirs.

Notre section se réunit mensuellement ou bimestriellement suivant l'actualité des découvertes ou projets. Fréquemment, le samedi matin, certains d'entre nous se retrouvent pour archiver les documents récoltés qui permettent de retracer l'histoire de notre village. Nous profitons de ce « fil de l'info « pour rappeler que vos vieux papiers qui traînent dans des boîtes, cartons au grenier ou à la cave nous intéressent fortement. Ce sont des détails dans certains testaments, baux, courriers qui nous réservent de belles informations et nous permettent de reconstituer progressivement l'histoire de notre village.

C'est ainsi, en acquérant un bail de prêt de terres, datant 1781, que nous avons eu la confirmation, sur le ban de Soppe-le-Bas, de la présence d'un château médiéval sur une motte. Une vielle carte géographique réalisée en 1715 en montre le probable emplacement. D'autre part, le nom de certaines autres parcelles de la commune, telle que Buhlhaag, Hinter dem Buhlhaag, Buhlhaagstreng, Buhlloch, dr Schlossgàrta, laissent penser qu'un, voire deux, autre château aurait pu être érigé à Soppe-le-Bas

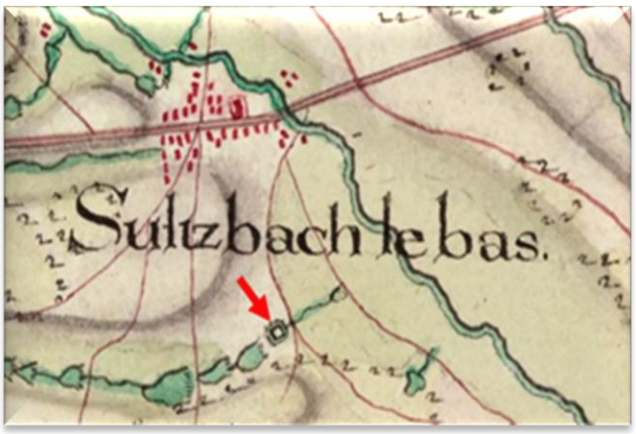

Par ailleurs, nous savons que le village était traversé par une ligne de chemin de fer lors de la première guerre mondiale.

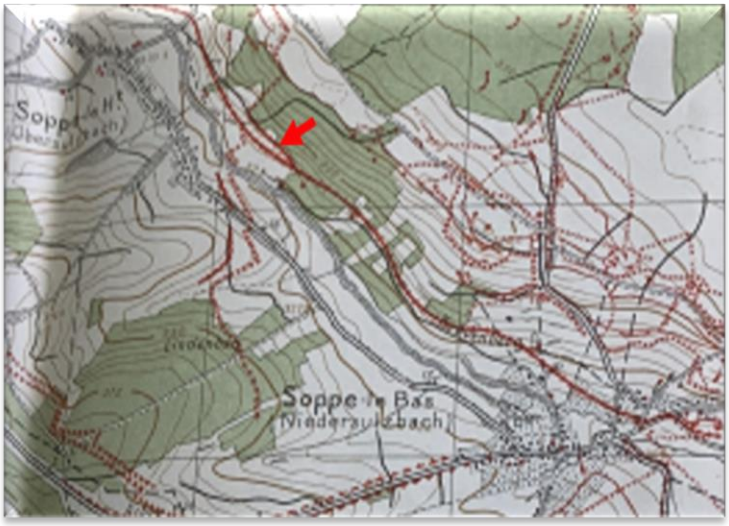

Cette ligne figure sur d'anciennes cartes d'état-major comme ci-dessous, on y découvre une dérivation de la voie ferrée entre
Soppe-le-Bas et Soppe-le-Haut. A-t-elle vraiment existé, si oui dans quel but ?
A chaque nouvelle information, il nous faut des preuves concrètes. C'est ainsi qu'un samedi matin, de temps à autres, nous organisons une sortie terrain afin de rechercher des éléments permettant de valider ces découvertes.

Ce sont ces différentes facettes de notre activité au sein de la section Histoire et Patrimoine qui nous font progresser dans la reconstitution de l'histoire de notre village.
Si l'histoire de notre village vous intéresse, si vous aimez résoudre des énigmes ou si occasionnellement faire un peu d'activité physique vous motive, alors n'hésitez pas à rejoindre notre chaleureuse et active équipe de Histoire et Patrimoine.

Contact : Philippe RICHARD : philippe.richard2@yahoo.fre
ou 07 83 21 74 58

Responsable Philippe RICHARD

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Comme chaque année l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Vallon du Soultzbach est ravie de vous accueillir dans les rues de Soppe-le-Bas pour son marché foire !
Les amicalistes vous concoctent un somptueux mélange de trésors pour vous séduire grâce à plus de 1600 m de stands, de la gourmandise et de la découverte de par la présence de multiples artisans, producteurs, fermiers, confiseurs, et de l'émerveillement à travers la présence de divers artistes et spectacles, avec pour ingrédients principaux le soleil, nous l'espérons, et la joie, c'est certain.
Un petit creux ? Notre chef et son équipe seront comme toujours au rendez-vous pour régaler vos papilles avec des créations à dévorer sur le pouce. Des stands de ravitaillement seront également présents tout au long de votre parcours.
Nos amicalistes ne plaisantent pas avec les bonnes choses !
Pour cette grande occasion le centre du village sera interdit à la circulation par arrêté de 4h à 18h. Les rues concernées par ce dernier seront : la rue principale à partir de l'église jusqu'en haut de l'ancienne nationale direction Belfort, la rue de Soppe-le-Haut jusqu'à la rue du Moulin, la rue de Bretten ainsi qu'une partie de la rue des Juifs, et la rue du Lauragais.
Bien conscients de la gêne occasionnée, un parking réservé aux riverains sera disponible dès la veille de l'événement à la ferme Weiss rue de Soppe-le-Haut.
Dans ce sens nous vous remercions de laisser les trottoirs libres dans les rues concernées.
L'arrêté sera disponible à la mairie, ainsi qu'auprès de l'amicale pour ceux qui souhaiteraient le consulter début juillet.
Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension, il nous tarde de vous retrouver ce 16 juillet.

Le président Jérôme Weiss

La ligue contre le cancer

Créée en 1918, la ligue contre le cancer est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses bénévoles et salariés formés grâce à une école de formation agréée pour répondre aux besoins des personnes concernées par le cancer. Notre fédération, composée de 103 Comités départementaux présents sur tout le territoire national, est apolitique et indépendante financièrement. Nos missions sont les suivantes :

- 1er financeur non-gouvernemental de la recherche en cancérologie
- informer, sensibiliser, prévenir pour lutter efficacement contre le cancer
- améliorer la qualité de vie des personnes malades et de leurs proches
- changer les mentalités face au cancer
- s'engager à l'échelle internationale
- index de l'égalité professionnelle.

A Soppe-le-Bas, une équipe de quêteuse et de quêteurs s'investit depuis plus de 20 ans maintenant dans l'organisation de la quête annuelle. En 2022, 3792 euros ont été remis au Comité Départemental du Haut-Rhin et seront employés dans la recherche, la prévention et l'aide aux malades dans notre département. Fort de votre générosité, nous souhaitons pouvoir continuer à apporter notre pierre à cet édifice et vous informons que **la prochaine quête** aura lieu du **3 avril au 6 mai** prochains.
Merci d'avance pour votre accueil, et n'hésitez pas à vous joindre à l'équipe !
Contact : Valérie Knecht-Deyber familleknechtdeyber@wanadoo.fr 06 88 00 21 62

VKD

Le point sur

PARRAINAGE RÉNOVATION ÉGLISE

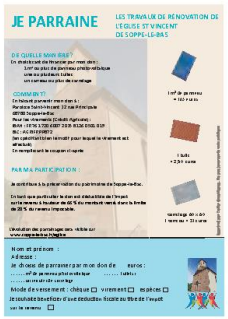

A ce jour, le montant total des dons effectués pour soutenir la rénovation de notre église s'élève à 3516,00 euros répartis comme suit :

Un grand merci aux personnes qui ont déjà soutenu cette opération et merci aussi à celles qui le feront, car plus que jamais elle reste d'actualité .

La présidente du conseil de Fabrique
LICHTIN Sophie

SL

Communauté des Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach

Mobilité

La Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach agit pour vous et pour l'environnement !
Au départ de Masevaux ou du Pont d'Aspach, inscrivez-vous sur illicov pour aller jusqu'à Mulhouse !
Economisez sur vos trajets domicile-travail.
Contribuez, à votre échelle, à réduire notre impact carbone.
Pour plus de renseignements, contactez Florian SPAETY, le chargé de mission Mobilité de la Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach fspaety@cc-vallee-doller.fr

Aides aux associations

Afin de soutenir le monde associatif au niveau événementiel, sportif et culturel, la Communauté de Communes propose un accompagnement des actions, manifestations et investissements pour tout projet ayant un rayonnement intercommunal ou contribuant à la notoriété de la Vallée de la Doller et du Soultzbach au niveau national ou international.

Comment procéder ? Chaque association peut prendre connaissance du règlement d'attribution des aides intercommunales et retirer un formulaire de demande sur notre site Internet

https://www.cc-vallee-doller.fr/vie-associative/

Les demandes (formulaire + pièces complémentaires) sont ensuite à envoyer à l'adresse suivante contact@cc-vallee-doller.fr

Ouverture de la bibliothèque !

Ouverture le 8 mars de la bibliothèque l'Alcôve à la Communauté de Communes.
Naissance d'un partenariat avec la Bibliothèque d'Alsace et la Collectivité Européenne d'Alsace.
Un service de prêt de livres pour pallier l'arrêt du bibliobus et dans l'attente de la création d'un Pôle Culturel.
Service gratuit sur simple inscription : www.bibliotheque.alsace.eu

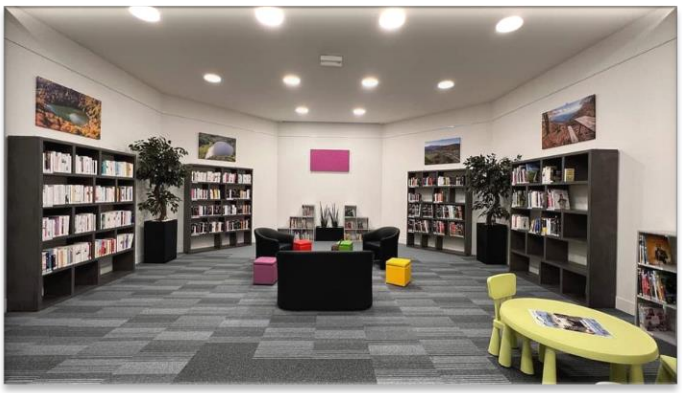

Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach

Infos pratiques !

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Gendarmerie nationale

LA LETTRE CYBER *en région Grand Est*

Janvier 2023

La thématique du mois
LE CYBER-HARCÈLEMENT

Qu'est-ce que le cyber-harcèlement ?

Le **cyber-harcèlement** est défini comme un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe d'individus, au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée, à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule.

Qui est touché par le cyber-harcèlement ?

Les jeunes y sont confrontés davantage que les plus âgés, même si ces derniers ne sont pas à l'abri de ce genre de situations (74% des moins de 35 ans l'ont vécu).
Toutefois, on enregistre également une proportion élevée de victimes de plus de 35 ans (59% des 35-59 ans et 47% des 60 ans et plus).

Conséquences

Il peut avoir des conséquences graves sur la santé physique et mentale et engendrer des problèmes comme les maladies cardiaques, l'insomnie et la dépression.

Types de cyber-harcèlements

- les intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne ;
- la propagation de rumeurs ;
- le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale ;
- la création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe.

Que faire ?

En cas de **cyber-harcèlement**, vous pouvez contacter le **3018 par téléphone** ou télécharger l'application 3018, gérés par l'association E-Enfance. Au-delà de l'écoute et du conseil pour le prise en charge des victimes, vous pouvez signaler toute situation de **harcèlement**.

Comment alerter les réseaux sociaux d'un cyber-harcèlement ?

Vous êtes victime de cyber-harcèlement ?
Chaque réseau social dispose de sa plateforme d'alerte !

Cliquez sur le lien du réseau social concerné :

- SIGNALER À FACEBOOK
- SIGNALER À INSTAGRAM
- SIGNALER À TWITTER
- SIGNALER À TIK TOK
- SIGNALER À SNAPCHAT

OU

Scannez le QR code du réseau social conerné :

Facebook Instagram Twitter Tik Tok Snapchat

Pour demander le retrait des contenus

La victime peut agir directement auprès des intermédiaires en cas de cyber-harcèlement.
Cette démarche n'est pas une plainte officielle.
Par exemple, auprès des responsables d'un forum ou d'un réseau social.
Les réseaux sociaux permettent également de bloquer une personne, c'est-à-dire d'empêcher toute mise en contact.

+ D'INFOS

Tu es harcelé ?
Contacte le 3018 !

internet-signalement.gouv.fr

PHAROS
PLATEFORME D'HARMONISATION, D'ANALYSE DE RECOUPEMENT ET D'ORIENTATION DES SIGNALEMENTS

Région de gendarmerie du Grand Est
LA LETTRE CYBER en région Grand Est

Directeur de la publication : GCA S. OTTAVI
Responsable éditorial : COL A. SCHWEITZER
Rédacteurs : COL A. SCHWEITZER – MDC M. KNOBLOCH
MAJ (ER) WOLFERT

Si vous souhaitez recevoir cette lettre, envoyez un mail à :
arnaud.schweitzer@gendarmerie.interieur.gouv.fr
mathieu.knobloch@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Suivez l'actualité de la gendarmerie :

CENTRES DE SOINS DU HAUT-RHIN
ACCUEILLANT LE PUBLIC SANS RENDEZ-VOUS

Consultations de médecine générale

CSNP : Centre de soins non programmés
MMG : Maison médicale de garde

ACCUEIL EN JOURNÉE

THANN CSNP - Hôpital Saint-Jacques 8 rue Saint-Jacques	**Ouverture** • 7 jours sur 7, de 8h30 à 20h30	**Modalités d'accès** • Libre accès possible • Accès après appel au centre 15
PFASTATT CSNP - Centre Hospitalier de Pfastatt 1 rue Henri Haeffely	**Ouverture** • Lundi au vendredi : 8h30 à 18h30 • Samedi : 8h30 à 12h30	**Modalités d'accès** • De préférence, appel préalable au 03 89 52 80 20 • Libre accès possible • Accès après appel au centre 15
MULHOUSE CSNP - Hôpital Emile Muller (à proximité des urgences) 3H rue du Docteur Mangeney https://csnp-mulhouse.fr/	**Ouverture** • Lundi au vendredi (sauf jours fériés) : 8h à 20h	**Modalités d'accès** • Libre accès possible • Accès après appel au centre 15 • Parking consultants
MULHOUSE CSNP - Clinique du Diaconat-Roosevelt 14 boulevard Roosevelt	**Ouverture** • Lundi au vendredi : 8h30 à 18h30	**Modalités d'accès** • Libre accès possible • Rez-de-chaussée, accès par la rue d'Alsace

ACCUEIL DANS LES CENTRES DE SOINS AUX HEURES DE FERMETURES DES CABINETS MÉDICAUX

MULHOUSE SOS Médecins 68	**Visites à domicile** • 24h/24 tous les jours	**Modalités d'accès** • Accès après appel à SOS Médecins au 03 89 56 15 15 ou le centre 15 • Consultations sur rendez-vous uniquement sur appel au 0825 56 68 68
MULHOUSE MMG 12 avenue Auguste Wicky	**Ouverture** • Samedi : 13h à 20h • Dimanche et jours fériés : 8h à 20h	**Modalités d'accès** • Libre accès possible • Accès après appel au centre 15
THANN MMG - Hôpital Saint-Jacques 8 rue St Jacques	**Ouverture** • Samedi : 10h à 12h - 14h30 à 18h - 20h à 21h30 • Dimanche et jours fériés : 9h à 12h - 14h30 à 18h - 20h à 21h30	**Modalités d'accès** • Libre accès possible • Accès après appel au centre 15
ALTKIRCH MMG - Hôpital Saint-Morand 23 rue du 3ème Zouaves	**Ouverture** • **Lundi au vendredi : 20h à 23h** • **Week-ends et jours fériés :** **9h à 12h - 14h à 18h - 20h à 23h**	**Modalités d'accès** • Libre accès possible • Accès après appel au centre 15
COLMAR MMG 33 avenue de la Liberté	**Ouverture** • Lundi au vendredi : 20h à 23h • Samedi : 16h à 18h et 20h à 23h • Dimanche et jours fériés : 9h à 12h - 16h à 18h - 20h à 23h	**Modalité d'accès** • Accès après appel au centre 15

GHR
Mulhouse Sud-Alsace

Rappel sur le dépôt de déchets verts

Le dépôt est ouvert depuis le 18 mars.
Le site reste accessible à pied en dehors du samedi.
Les gravats sont interdits.

Balayage !

La balayeuse effectuera courant avril un nettoyage des chaussées du village.

Veuillez ne pas stationner sur la chaussée et sur les trottoirs durant cette journée. Nous vous prions de bien vouloir respecter cette consigne.

Merci pour votre compréhension.

Heure d'été

Le changement d'heure d'été 2023 aura lieu dans la nuit du samedi 25 mars au dimanche 26 mars 2022 à 3 heures du matin.

Changement administratif en 2023 !

Pour 2023, face à la forte affluence des demandes et aux désagréments des usagers pour obtenir des dates de rendez-vous dans la région Grand Est pour une demande de passeport et de carte d'identité, l'Etat met à la disposition de tous une plateforme en ligne permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles tout près de chez vous.
De plus 500 nouveaux guichets de recueil des demandes de cartes d'identité ou de passeport, qui permettent notamment de numériser les empreintes digitales, seront installés partout en France pour 2023 afin de multiplier les créneaux de rendez-vous.
Par ailleurs, demander un document d'identité sur le site de l'ANTS est entièrement gratuit. Sachez aussi que la procédure pour obtenir un titre sécurisé sur l'ANTS est régulièrement amélioré afin de combler les lacunes sur la plateforme, retrouvez donc dans ce manuel 2023 toutes les étapes nécessaires :

- afin d'obtenir un titre d'identité : https://passeport.ants.gouv.fr/
- Pour un permis de conduite : https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/
- Pour un certificat d'immatriculation aller sur : https://immatriculation.ants.gouv.fr/.

Les automobilistes peuvent aussi s'adresser à un centre habilité dans la région Grand Est afin d'immatriculer un nouveau véhicule d'occasion en un clic.

Etat civil 2023

Naissance

Elya, le 27 décembre 2022, fille de Nicolas ILTIS et de Sarah SAËZ.

Âge d'or

M. REINHARD Jean-Pierre le 19 février, 80 ans.

Mme MUNSCH Bernadette le 21 mars, 85 ans.

Décès

Mme HORLACHER Martine le 10 janvier 2023.

M. MAEHR Jean-Michel le 13 janvier 2023.

Le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux ainsi que l'ensemble du Personnel Communal vous souhaitent une joyeuse Pâques

RECETTE

PANNACOTTA AUX FRAISES

- 400 g de fraises
- 6 c. à soupe de jus de citron
- 120 g de yaourt de soja ou nature
- 140 g de sucre en poudre
- 40 cl de lait de coco
- 6 c. à soupe de coulis de fraises
- feuilles de menthe fraîches
- 3 feuilles de gélatines

Lavez et coupez-les fraises en morceaux et réservez au frais.
Lavez les feuilles de menthe.
Faites ramollir la gélatine dans un bol d'eau froide.
Mélangez le yaourt de soja avec le sucre, le jus de citron et le lait de coco.
Versez le tout dans une casserole et faites chauffer sur feu moyen.
Dès ébullition, retirez la casserole du feu et ajoutez la gélatine essorée, en mélangeant bien.
Répartissez la préparation dans des moules.
Laissez refroidir au réfrigérateur pendant 1 heure minimum.
Servez bien frais nappé de coulis de fraises et décoré avec les fruits en morceaux et les feuilles de menthe.